



AVIS PUBLIC DONNÉ AUX INTÉRESSÉS À L'ÉGARD D'UNE DÉROGATION MINEURE

PRENEZ AVIS que le Conseil municipal de Ville de Sutton tiendra le **1^{er} mai 2024 à 19 h 30**, une séance au cours de laquelle il statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

1.	Numéro de cadastre :	4 850 092, 4 848 985
2024-0013	Numéro d'immeuble :	Chemin Lefebvre, Sutton
	Nature et effet de la demande :	Autoriser une profondeur de 57,10 mètres pour les lots projetés 6 614 577 et 6 614 578 au lieu de 60 mètres, comme indiqué à l'article 1,2, chapitre 3, zone AD-10 du <i>Règlement de zonage 115-2</i> . Il est possible de consulter un document explicatif sur la page web suivante : https://sutton.ca/avis-public-donne-aux-interesses-a-legard-dune-derogation-mineure-chemin-lefebvre

Tout intéressé, pour se faire entendre par le conseil relativement à cette demande, doit se présenter à la séance et s'y exprimer sur le sujet lors de la présentation de ce point.

DONNÉ à Sutton, Québec, ce 11^e jour du mois d'avril de l'an 2024.

Jonathan Fortin, LL.B., OMA
Directeur général adjoint | Greffier et directeur des affaires juridiques